

**PORTAIL FAMILLES DU GRAND REIMS**  
**COMMUNICATION POUR LES NOUVELLES FAMILLES**

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Pour les enfants du Grand Reims, la Communauté urbaine organise, en régie, des accueils sur les temps périscolaires du matin, du midi (cantine), du soir, et du mercredi, ainsi que pendant les petites et grandes vacances.

Afin de faciliter vos démarches, la Communauté urbaine a décidé de mettre en place un guichet numérique unique appelé « **Portail Familles** » qui vous permettra d'effectuer vos démarches : création d'un compte famille, inscription de votre/vos enfants aux accueils péri/extrascolaires, modification/annulation de vos réservations..., via internet. Ce service est gratuit et une adresse mail suffit.

**Le portail sera disponible pour l'ensemble des familles du territoire à compter du 3 juin 2024, pour la rentrée scolaire 2024-2025.**

Pour les nouvelles familles qui inscrivent leur enfant dans une école du Grand Reims, après l'inscription en mairie, **merci de vous rapprocher de votre pôle territorial :**

- Pour vous accompagner pour votre connexion au portail familles et la création de votre compte (une adresse mail valide vous sera demandée).
- Pour les parents qui n'auraient pas de mail et/ou internet.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Bien cordialement,

Pour le Président  
La Vice-présidente en charge des affaires scolaires  
et de la petite enfance



Katia BEAUJARD

